

••• À l'est de Poitiers, ça va coincer

NR 29/12/23

Les études de population de l'Insee se suivent et se ressemblent.

Depuis 2010, ce sont les communes situées en proche péri-

phérie de Poitiers qui gagnent le plus d'habitants. Sur le podium, on retrouve Mignaloux-Beauvoir (+3,4 %), Saint-Julien-l'Ars (+1,8), Sèvres-Anxaumont (+1,6).



Aucune décision n'est prise pour fluidifier la circulation aux sorties à l'est de Poitiers, alors que la population du secteur augmente. (Photo archives NR-CP, Mathieu Herduin)

Et, un peu plus loin dans le classement, mais positionnées dans le même secteur géographique, à l'est de la ville préfectorale, on a Pouillé (+2), Nouaillé-Mauperruis (+1,1), Nieuil-l'Espoir (+1), ou encore Lhommaizé (+1,1).

Plus d'habitants, plus de déplacements ?

Qui dit progression du nombre d'habitants dit évidemment progression des déplacements. Il faut bien aller au boulot et à l'école. Ce sont d'ailleurs les arguments qu'avance la maire de Mignaloux-Beauvoir, Dany Coineau, pour expliquer la progression de la population de sa commune : « On bénéficie de l'attractivité de Poitiers, du CHU

et de l'université. Par la rocade, on est à quelques minutes du centre-ville de Poitiers. »

La maire de Mignaloux-Beauvoir estime que le développement de la commune est « constant, mais mesuré ». Il a commencé il y a plus de vingt ans et continue actuellement avec la zone d'aménagement des Magnals, portée par la Société d'équipement du Poitou, pour un total de 700 logements. Ces nouveaux habitants, comme ceux de Nouaillé-Mauperruis, n'auront pas d'autre choix, s'ils circulent en voiture, que de déboucher sur la N147, entre Mignaloux-Beauvoir et Poitiers, s'ajoutant au trafic d'un axe de circulation déjà bien bouché.

Un constat que réfute la maire de Mignaloux-Beauvoir. Selon elle, sa commune « subit cette situation », la faute à l'expansion « des communes avoisinantes » et au « trafic des poids lourds ». En attendant, le serpent de mer de la sortie sud-est de Poitiers dort toujours, lové dans divers cartons et tiroirs administratifs depuis le début des années 2000. Une position dans laquelle l'ont successivement plongé divers scénarios : contournement de Mignaloux, autoroute Poitiers-Limoges, boulevard urbain, etc. Les nouveaux chiffres de l'Insee vont-ils réveiller le monstre endormi ?

Ph. B.

AGRICULTURE

NR 28-12-23

Pascal Lecamp veut de l'équilibre dans l'agrivoltaïsme

Pascal Lecamp, député du sud de la Vienne (Renaissance), et son collègue de Meurthe-et-Moselle Dominique Potier, ont récemment signé un appel à la maîtrise des projets d'agrivoltaïsme. Les deux parlementaires visent la loi Aper (Accélération de la production d'énergies renouvelables), « dans laquelle nous avons donné une définition à l'agrivoltaïsme et fixé le cahier des charges pour permettre aux autorités administratives de faire le tri entre des projets agrivoltaïques vertueux, c'est-à-dire au service de la production alimentaire, et ceux détournant la vocation agricole des terres au profit de la

seule production d'énergie ».

Les deux députés appellent à un juste équilibre « entre souveraineté alimentaire et souveraineté énergétique ».

COLLECTIVITÉS

Deux pilotes pour les communes rurales

Vingt-huit communes rurales de la Vienne ont été retenues dans le programme « Villages d'avenir », qui avait été annoncé par la première ministre, Élisabeth Borne, en visite dans le sud du département. Dans un communiqué, la préfecture de la Vienne indique aujourd'hui que deux chefs de projets seront recrutés et installés dans les sous-préfectures de Montmorillon et de Châtelleraut. Ils auront pour mission d'aider les communes à